Mairie de Pignans

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL . 93 / 2021

Nombre de Membres
En exercice : 27
De Présents : 24
De votants : 27
habituel de ses

L'An deux mil vingt et un le Lundi 06 Décembre ,

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.

. Etaient présents :

M.ADAM Stéphane-M. AIGUESPARSES Cédric-M. BENEDETTO Nicolas-Mme BOUCHER Julie-M. CAMARA Célestin-M. FERRARI Fabien-Mme GACNIK Marie-France-M. HERAUD Jean-François-M. HURET David-Mme NICODEMO Mélissia-M. ROSSI Patrick-M. SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne-M. TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme YZQUIERDO Laurence-Mme DEZ Marylène-Mme LECUREUX Aurore-Mme AURIOL Anne-M FRELIER Laurent- M. SEIGNOBOS Jean-Luc- Mme DUPONT Karine

Procurations :.
Mme ARNAL Estelle donne procuration à M. BRUN Fernand
Mme BOULANGER Tamara donne procuration à M.Célestin CAMARA.
Mme PRUNET Sophie donne procuration à Mme YZQUIERDO Laurence

.Etaient absents excusés- Néant

Délibération portant acquisition de gré à gré du Domaine de Berthoire composé des parcelles B968-899-290 situées sur PIGNANS et des parcelles B1400-1401-736 situées sur CARNOULES, et autorisant Monsieur le Maire à signer les documents s'y rapportant .

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Mme NICODEMO Mélissia ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Monsieur le Maire mentionne que le Domaine de BERTHOIRE fait toujours partie des projets prioritaires pour la commune, et qu'afin de finaliser cette vente, une acquisition de gré à gré a été ainsi envisagée avec le propriétaire SCI Domaine de BERTHOIRE.

Il convient de rappeler à nouveau l'intérêt général que recouvre cette opération (parcours de santé, développement touristique, protection de ressources en eau …). Par ailleurs l'avis des Domaines en date du 06/04/2021 était fixé à 1 200 000 € et transmis à l'ensemble des membres du conseil municipal à l'occasion des conseils du 26/07/2021 et du 10/08/2021.

L'acquisition porte toujours sur la totalité des parcelles situées sur PIGNANS (B 968-899-290) et sur CARNOULES (B1400-1401-736) pour un montant total de 1 150 000 € (soit 575 000 € en deux fois) : avec une première échéance fin 2021, et une dernière échéance en Mai 2022 . Monsieur BRATIGNY occupera à titre gratuit jusqu'au 31/05/2022 et ou au paiement effectif de la 2ème tranche la maison à usage d'habitation sise sur le territoire de la Commune de CARNOULES et cadastrée B1400 .
La réalisation de cette vente de gré à gré se traduira par un compromis puis un acte sous seing privé auprès d'un notaire.

A cette fin, Monsieur le Maire sollicite le Conseil municipal afin de se prononcer sur l'acquisition de gré à gré du Domaine de BERTHOIRE au prix de 1 150 000 € (soit 575 000 € en deux fois), et l'autorisation donnée au Maire de signer tous les documents s'y rapportant.

Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après délibérations décide à la majorité et 4 abstentions (Mme YZQUIERDO Laurence, M. AIGUESPARSES Cédric, Mme PRUNET Sophie et Mme GACNIK Marie-France) de procéder à l'acquisition de gré à gré du Domaine de BERTHOIRE au prix de 1 150 000 € (soit 575 000 € en deux fois), de prévoir les financements de l'opération, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant .

Ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.
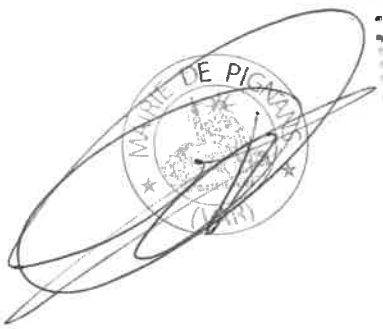
BRUN Fernand
Maire de PIGNANS